

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 20 février 2017

En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Sandrine FONTAINE donne procuration à Monsieur Patrick WALTER

Madame Danielle NIMETZ donne procuration à Madame Zohra REKIBI

Monsieur Loris HUG donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR

Madame Emilie FERRANT est désignée secrétaire de séance.

### **1/ Compte rendu de la séance du 4 janvier 2017**

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

**Le conseil municipal à l'unanimité**

**ADOpte le compte rendu de la séance du 4 janvier 2017**

### **2/ Vente parcelles communales pour création d'un bâtiment artisanal**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 18 janvier 2016, le conseil municipal avait approuvé à l'unanimité la vente de parcelles (55 a 38 ca pour un montant estimé par les services des domaines à 68 475€ hors droits d'enregistrements) à Monsieur Frédéric ALPHONSE-FELIX, en vue de créer un bâtiment artisanal entre les sociétés COURVOISIER et LEHMANN.

Monsieur Frédéric ALPHONSE-FELIX a demandé s'il était possible de faire l'acquisition de 2 a 04 ca supplémentaires. (création de places de parking)

Monsieur le Maire propose donc de vendre les parcelles ci-dessous :

Surface vendue par la Commune : 57 a 42 ca :

AM 20 :1a 04 ca

AM 48p :33 a 85 ca

AL nc: 6 a 55 ca

AL 9p :15 a 98 ca

Le service des domaines a estimé le prix de ces parcelles à 71 535 € hors droits d'enregistrements.

Les frais éventuels de bornage et les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la vente de cette parcelle au prix des domaines et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette cession.

**Adopté à l'unanimité**

### **3/ Demande acompte pour budget CCAS**

Monsieur le Maire expose :

Comme chaque année, il est nécessaire de verser un acompte de subvention de 10 000€ au budget CCAS pour permettre le paiement des factures avant le vote du budget.

L'exposé de Monsieur le Maire entendu,  
Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré, décide :

De s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2017 à l'article 657362.

Autorise le mandatement d'un acompte de 10 000 € au CCAS de Vieux-Charmont.

### **4/ Modification du tableau des effectifs du personnel**

Reporté

### **5/ Questions diverses**

-Monsieur le Maire :

- la cérémonie citoyenne de remise des cartes électorales pour les jeunes qui auront 18 ans est programmée le 11 mars à 11 h en mairie.
- l'ouverture d'une 7ème classe en école primaire pour septembre 2017 a été confirmée par l'inspection académique.
- la fabrication de fusées à eau pour une majorité des élèves de l'école primaire aura lieu en mai. La date des tirs n'est pas encore connue
- la place « des Arbues » sera nommée place de la fraternité. Un projet est en cours avec l'aide des écoles pour son aménagement
- le nombre des communes de PMA est passé de 29 à 72. Les élus qui souhaiteraient participer aux commissions doivent rédiger un courrier de motivation à Monsieur le Président de PMA.

-Madame Renée BARTHES demande s'il est possible d'installer un bac à sable pour les mégots devant l'enceinte scolaire et si les panneaux de signalisation qui indiquent la présence d'une entreprise, d'un commerce, peuvent être ôtés en cas de départ. Madame Emilie FERRANT demande si les anciennes cabines téléphoniques peuvent également être supprimées.

-Madame Emilie FERRANT remercie tous les élus qui ont participé aux deux manifestations du week-end (concert de l'ENM et à la lueur des contes) et annonce les manifestations à venir :

- 4 et 5 mars : expo photo nat à RJJ
- 12 mars : carnaval des enfants
- 18 mars : exposition Charmon's les couleurs

-Madame Zohra REKIBI : les séances de permis de conduire sont terminées.

-Monsieur Guy FRANÇAIS : un problème avec la commande du sol a engendré des retards pour les travaux de la restauration scolaire. Les jeux ont été déplacés.

Madame Annie BERNIER fait part d'un problème d'ensoleillement excessif qui surchauffe la salle de restauration. Monsieur Guy FRANÇAIS indique que les pare soleil ne sont pas efficaces toute l'année, l'installation de stores sur une partie des baies vitrées semble nécessaire.

Monsieur Etienne FAURE s'interroge sur le rôle de conseil de l'architecte et souhaite que ce dernier assume ses responsabilités.

Monsieur FRANÇAIS informe également qu'il reste quelques travaux de finition rue de l'Epine.

-Madame Fabienne NADOR informe des dates des prochains conseils d'école : le 21 mars pour le primaire, le 30 mars pour la maternelle.

-Madame Séverine ZELLER signale un accident rue des Boigenets en face du cabinet immobilier GIGON. La vitesse est excessive dans cette rue, de nombreux conducteurs ne respectent pas la code de la route en ne s'arrêtant pas au panneau STOP. L'installation de ralentisseurs s'avère indispensable.

Séance levée à 21 heures.

<b>Noms Prénoms</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents excusés</b>	<b>Signatures</b>
<b>DUFOUR Henri-Francis, Maire</b>	<b>X</b>		
<b>FRANCAIS Guy 1<sup>er</sup> Adjoint</b>	<b>X</b>		
<b>REKIBI Zohra, 2<sup>eme</sup> Adjointe</b>	<b>X</b>		
<b>WALTER Patrick, 3<sup>eme</sup> Adjoint</b>	<b>X</b>		
<b>NADOR Fabienne, 4<sup>eme</sup> Adjointe</b>	<b>X</b>		
<b>MARTIN Gérard, 5<sup>eme</sup> Adjoint</b>	<b>X</b>		
<b>FERRANT Emilie, 6<sup>eme</sup> Adjointe</b>	<b>X</b>		
<b>BIGANZOLI Guy, Conseiller Municipal Délégué</b>	<b>X</b>		
<b>BARTHES Renée</b>	<b>X</b>		
<b>BERNIER Annie</b>	<b>X</b>		
<b>FAURE Etienne</b>	<b>X</b>		
<b>FONTAINE Sandrine</b>		<b>X</b>	<b>Donne procuration à Monsieur Patrick WALTER</b>
<b>HUG Loris</b>		<b>X</b>	<b>Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR</b>
<b>KUBICKI Barbara</b>	<b>X</b>		
<b>LENZI Yves</b>	<b>X</b>		
<b>NIMETZ Danielle</b>		<b>X</b>	<b>Donne procuration à Madame Zohra REKIBI</b>
<b>ROSSETTO Pierre</b>	<b>X</b>		
<b>SONNET Isabelle</b>	<b>X</b>		
<b>WIGNO Rémy</b>	<b>X</b>		
<b>ZELLER Séverine</b>	<b>X</b>		